

Assistant(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA) Bloc 2 : Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière d'une entreprise artisanale (NR)

203 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender l'entreprise artisanale dans son environnement juridique, fiscal et comptable.
- Comprendre et analyser les principes de la comptabilité pour assurer les opérations courantes de gestion de l'entreprise artisanale.

PROGRAMME

- L'environnement de l'entreprise - Droit des sociétés
- Personnes physiques, personnes morales
- Les sociétés commerciales, les baux commerciaux
- Comptabilité : application sur un logiciel
- Initiation à la comptabilité, le plan comptable général
- Le jeu des comptes en partie double, du journal au bilan
- Gestion économique et financière
- Le compte de résultat, les stocks et la variation des stocks
- Les amortissements, les provisions, les soldes intermédiaires de gestion,
- Le seuil de rentabilité, la capacité d'autofinancement, le bilan
- Les ratios d'activité, les ratios financiers
- Aspects juridiques dans l'entreprise - Droit civil
- Le cadre et l'organisation judiciaire
- Personnalité et capacité juridique, les obligations
- Les régimes patrimoniaux, le divorce, les successions

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves (écrit et oral) : Epreuve finale et épreuves intermédiaires conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, ...) - RNCP [35011](#)
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Places de parking PMR devant le bâtiment et ascenseur pour accéder au bâtiment. Boucle auditive pour les personnes malentendantes.
Réfèrent Handicap est à votre disposition : Karine Baudry à contacter au 04 74 47 49 55

LES

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

- avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
- avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3^{ème} ou un niveau CAP.

[Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet](#)

LIEU : Bourg en Bresse

DATES / HORAIRES

Nous consulter

TARIF

3045 € nets de taxe

Eligible CPF et V.A.E

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint, inscription possible jusqu'à 15 jours de la date de session

CONTACT

Service Formation - CMA01
102 Bd Edouard Herriot
01000 BOURG EN BRESSE

04 74 47 49 08

formation.ain@cma-auvergnerhonalpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.